OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT HERAULT LOGEMENT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du	25 août 2026
Délibération N°	09
Date de la convocation	14 août 2026
Objet	3.3 MONTPELLIER – Mosson – Résidence OXFORD restriction d'usage des garages – allée de Coventry

L'an deux mille vingt-six le vingt-cinq août à quatorze heures

Le Conseil d'Administration de l'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT HERAULT LOGEMENT convoqué par lettre individuelle, s'est tenu au siège de l'Office à MONTPELLIER sous la présidence de M. Vincent GAUDY, Président d'HÉRAULT LOGEMENT.

PRÉSENTS ou représentés :

MM. Vincent GAUDY, Yves FERRANDO, Denis MAULANDI, François VINCENT, Administrateurs, et MMES, Karine ANNEYA, Clémence ARTIERES, Michèle AUDOUARD, Manar BOUIDA, Régine ILLAIRE, Roselyne PESTEIL, Administratrices

ABSENTS EXCUSES :

Christophe DESTAING
Gilbert FOUILHE
Nicole MORERE
Laure TONDON

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Michel MEJEAN qui a donné pouvoir à MME ARTIERES
Jacques RIGAUD qui a donné pouvoir à MME BOUIDA
Véronique CALUEBA qui a donné pouvoir à MME ILLAIRE
Christophe MORALES qui a donné pouvoir à M MAULANDI
Christine MULA qui a donné pouvoir à M GAUDY
Valérie REYNES, qui a donné pouvoir à M GAUDY
Patricia WEBER qui a donné pouvoir à MME BOUIDA

*****

Accusé de réception en préfecture
034-273400010-20260825-20260825-09-PRO-DE
Date de télétransmission : 26/08/2026
Date de réception préfecture : 26/08/2026

Logement Hérault

Délibération N° 09

Objet : 3.3 MONTPELLIER Mosson – Résidence OXFORD, restriction d'usage des garages - allée de Coventry

Le 25/08/26

Le Conseil d'administration d'Hérault Logement s'est réuni en séance, **le Président ayant constaté le quorum,**

Vu la délibération n°02 du 19 novembre 2019 qui porte désignation du Directeur Général à compter du 1er février 2020,

Vu les délibérations n°AD/010721/H/16, n°AD/230721/H/196 et n°AD/200921/H/22, n° AD/290424/H/2, n°AD/170225/H/2, n° AD/230625/H/2 et n° AD/300326/H/1 du Conseil Départemental de l'Hérault fixant à 23 le nombre des administrateurs et la nomination de ses 13 représentants,

Considérant que la résidence Oxford, située allée de Coventry à Montpellier et mise en service le 1er juin 1967, comprend cinq garages numérotés 26, 27, 28, 29 et 30, actuellement loués au tarif mensuel de 66,60 € chacun.

Considérant que par courrier du 22 janvier 2026, la Métropole de Montpellier nous a informés de la fermeture de l'allée de Coventry et de l'allée d'Irlande à la circulation des automobiles, nous indiquant « il nous semble opportun finalement de maintenir ces deux voiries fermées à la circulation. Ce qui correspond aux demandes des habitants et doit permettre de faciliter les liaisons douces au sein du quartier. Ces voies resteront pleinement accessibles pour les pompiers et permettront aux forces de l'ordre d'intervenir sans entrave, conformément aux exigences de sécurité publique ».

Considérant que cette fermeture ne permet plus l'accès des véhicules automobiles aux garages susvisés et que leur usage est par conséquent restreint à l'accès et au stationnement de deux roues.

Considérant qu'il y a lieu d'acter cette restriction et que ces garages seront réservés aux véhicules deux roues sans modification du tarif mensuel.

Le Président demande au Conseil d'Administration de bien vouloir se prononcer sur ce sujet

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide :

ARTICLE 1 :
D'autoriser, la restriction d'usage des garages numéros 26 – 27 – 28 – 29 – 30 de la résidence Oxford – allée de Coventry à Montpellier et la poursuite de leur location au même tarif mensuel, pour y stationner exclusivement des véhicules deux roues.

CA du 25/08/2026
(GC / MD)

Accusé de réception en préfecture
034-273400010-20260825-20260825-09-PRO-DE
Date de télétransmission : 26/08/2026
Date de réception préfecture : 26/08/2026

GC

ARTICLE 2 :
D'autoriser Monsieur le Directeur Général à signer tout acte utile à ce sujet.

Certifie exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture et de sa publication,

Ont signé au registre, les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,
LE PRÉSIDENT DE L'OFFICE
Vincent GAUDY



CA du 25/08/2026
(GC / MD)

Accusé de réception en préfecture
034-273400010-20260825-20260825-09-PRO-DE
Date de télétransmission : 26/08/2026
Date de réception préfecture : 26/08/2026

6 C